

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE REGION

N° 34 Spécial A. R. S. - 2013

19 Juin 2013









APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL

pour la création par extension sur le bassin de santé intermédiaire de Clermont-Ferrand et sa périphérie de 20 places de maison d'accueil spécialisée (MAS) pour personnes handicapées psychiques

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL

Conformément aux dispositions du décret n°2010-870 du 26 juillet 2010 définissant les modalités de la procédure d'appel à projets et d'autorisation des établissements et services médico-sociaux, l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne a lancé un appel à projet pour la création de 20 places de maison d'accueil spécialisée (MAS) pour personnes handicapées psychiques.

La commission de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 11 juin 2013, après avoir entendu chaque pétitionnaire, a établi le classement suivant des projets :

1er	Association Croix Marine d'Auvergne
2ème	Groupement de coopération sociale et médico-sociale SAGESS
3ème	Association Hospitalière Sainte-Marie
4ème	Association de gestion et de développement du Viaduc

Le présent avis de la commission de sélection d'appel à projet médico-social fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne.

Fait à Clermont-Ferrand le 13 juin 2013,

Le Président de la commission,

François DUMUIS